



ASSOCIATION
DES JOURNALISTES
DU TOURISME

VOUS ETES **JOURNALISTE**
ET VOUS TRAVAILLEZ DANS LE **TOURISME** ?

LES BONNES RAISONS POUR REJOINDRE
L'ASSOCIATION DES JOURNALISTES DU TOURISME, L'AJT.

Depuis plus de 20 ans, l'AJT accomplit le tour de force de fédérer une profession, un métier très particulier, et même un peu individualiste : **celle de journalistes spécialisés dans le monde du tourisme et des voyages.**

En 2025, l'AJT a augmenté ses effectifs, comptant aujourd'hui **204 journalistes membres** dont de nombreux ont rejoint ses rangs dernièrement, pour beaucoup jeunes et prometteurs. Ces journalistes font chacun bénéficier de leur force de proposition **259 titres : web, magazines, quotidiens, radio, télé...**

En 2024, l'AJT c'est aussi le **soutien de 215 responsables et attachés de presse** de tous les horizons du tourisme. Ensemble, ils représentent **528 marques et entreprises du tourisme** : tour operating et institutions, aérien et maritime, hôtellerie et attractions, entités touristiques françaises et étrangères.

EN DEVENANT A VOTRE TOUR **JOURNALISTE MEMBRE DE L'AJT**

> > **Vous apparaissez, ainsi que toutes vos coordonnées, sur notre annuaire en ligne** mis à jour en temps réel. Cet annuaire comporte plus de 600 contacts de la presse et du tourisme.

> **Vous êtes invité une fois par an à assister à notre assemblée générale qui se déroule sur 3 ou 4 jours en France ou à l'étranger.** Un temps fort dans la vie de l'association !

> **Vous recevez votre carte de membre journaliste de l'association.**

> **Vous recevez régulièrement notre newsletter** qui vous informe sur la vie de l'association, ses journalistes et partenaires.

> **Vous êtes invité privilégié des 2 ou 3 manifestations** que l'AJT organise dans l'année, occasion de se rencontrer dans une ambiance détendue mais professionnelle.

> **Vous êtes informé de notre Ajt'er Work régulier**, rendez-vous informel dans un bar dans un lieu chaque fois différent.

> **Vous avez un accès à nos réseaux sociaux**, en particulier le groupe "Les Infos de AJT" où vous pouvez gratuitement intervenir et poster vos informations.

> **Vous pouvez suivre des formations gratuites et exclusives** (Web, emploi des réseaux sociaux, photo, vidéo, drones...), là encore aux côtés de nos journalistes.

> **Vous bénéficiez d'avantages avec le Club AJT**, en plein développement, qui offre des réductions pour des produits et services liés au tourisme ou à votre travail.

Il ne tient qu'à vous de nous rejoindre... **Plus nombreux nous serons, plus l'AJT sera représentative.**

Bien cordialement.

Philippe Bourget, président

Association des Journalistes du Tourisme

Siège administratif : 3 place Marc Sangnier – 93260 Les Lilas

Siège social : C/o Office du Tourisme et des Congrès de Paris - 76 rue Beaubourg - 75003 Paris

Tél. 09 52 63 62 24 – permanence-ajt@ajt.net – www.ajt.net

Association loi 1901 n° W751133264 (Préfecture de Paris) – APE 9412Z – SIRET 832 586 853 00018

ADHERER ? C'EST TOUT SIMPLE

1. Remplir la fiche de renseignement (ci-jointe) qui sera publiée dans notre annuaire en ligne.
2. Y joindre une photo haute définition (format nom-prénom.jpg) qui reflète votre style.
3. Pour les journalistes en poste : fournir l'ours du magazine/journal/liens vers la chaîne ou radio avec votre nom.
4. Pour les pigistes : en un seul envoi, nous faire parvenir 5 articles (lien web/scan/podcast) parus depuis moins d'un an et 3 par collaboration à mentionner. Les articles dont on ne peut identifier le titre du journal, non datés ou signés ne sont pas pris en compte.
5. Pour tous : le scan de la carte de presse CCIJP 2024 ou 2025 (et non celle de l'AJT) si détenue.
6. Règlement de votre cotisation par virement : 70 € pour l'année. Nous vous ferons parvenir un RIB une fois votre candidature validée. L'adhésion annuelle vous engage sur une année seulement et peut être annulée pour l'année suivante sur simple demande.
7. Merci d'adresser l'ensemble de vos documents à adhesion.ajt@gmail.com.

**ATTESTATION DE COLLABORATION
JOURNALISTIQUE : RUBRIQUE TOURISME**

Je soussigné(e)

.....

- Directeur de la Rédaction
 Rédacteur en Chef
 Chef de service (cocher la case correspondante)

Organe de presse :

.....

atteste que :

peut figurer dans **l'Annuaire 2026 de l'Association des Journalistes du Tourisme**
en qualité de (cocher la case correspondante)

- Journaliste permanent
 Journaliste pigiste

le.....

Cachet de l'entreprise

Signature

A.....

Fiche de renseignements JOURNALISTE

pour publication sur le site et dans l'annuaire de l'AJT

A retourner intégralement complétée et signée, avec tous les justificatifs demandés

Nom		Prénom		Date naissance	
Pseudo(s)			N° carte de presse		
Journaliste permanent <input type="checkbox"/>		Journaliste pigiste <input type="checkbox"/>			
Qualification (au choix)		Rédacteur-en-chef <input type="checkbox"/>		Rédacteur-en-chef adjoint <input type="checkbox"/>	
Chef de service <input type="checkbox"/>		Chef de rubrique <input type="checkbox"/>		Grand reporter <input type="checkbox"/>	
Journaliste reporter d'images <input type="checkbox"/>		Rédacteur-photographe <input type="checkbox"/>		Photographe-rédacteur <input type="checkbox"/>	
Rédacteur <input type="checkbox"/>		Photographe <input type="checkbox"/>		Journaliste multimédia <input type="checkbox"/>	
Autre (préciser)					
Coordonnées professionnelles (obligatoires pour les journalistes en poste dans une rédaction)					
Support					
Adresse					
Code Postal		Ville		Pays	
Téléphone fixe			Téléphone portable		
Adresse mail (en lettres capitales)					
Adresse media online (en lettres capitales)					
Spécialités (5 maximum, exp : jardins, architecture, chasse, tourisme pour ado...)					
Coordonnées personnelles (obligatoires pour les pigistes, si elles diffèrent des coordonnées professionnelles pour les permanents)					
Adresse					
Code Postal		Ville		Pays	
Téléphone fixe			Téléphone portable		
Adresse mail (en lettres capitales)					
Adresse site/blog (en lettres capitales)					
Collaborations régulières pour les pigistes, annexes pour les permanents 10 maximum, chacune avec 3 justificatifs				1	
2		3		4	
5		6		7	
Parrain					

Je soussigné(e) autorise l'AJT, conformément aux directives RGDP, à publier sur son site internet les mêmes informations que dans son annuaire imprimé.

Fait à

Le

Signature